

- (D) Il leur est délivré à cet effet, un *diplôme circulaire* (Passport Scientifique) signé du Président du Comité Central et du Secrétaire qui leur servira d'introduction et de recommandation confraternelle auprès des Présidents des Comités Généraux, Centraux, Régionaux et Délégations les Pays qu'ils se proposent de visiter.
- (E) De provoquer et d'encourager la fondation de Sociétés destinés à entreprendre des investigations nouvelles, d'aider pécuniairement quand ses fonds le lui permettent les expéditions scientifiques.
- (F) De provoquer et de faciliter par tous les moyens en son pouvoir, la création de bibliothèques et de musées spéciaux dans les Capitales, Provinces et les localités éloignées des centres scientifiques.
- (G) D'organiser et aider des Cours et Conférences, ayant pour but l'enseignement des branches spéciales d'études, non encore représentées dans l'enseignement public, comme tous autres cours ou conférences scientifiques, littéraires, sciences, Arts, Beaux-Arts, Industrie et Commerce.
- (H) De faciliter les échanges internationaux et nationaux de livres et objet d'étude, d'en faire la distribution gratuite, comme aussi de toute publication pour la prophylaxie des maladies contagieuses et de toutes les œuvres, de morale et de vertu sociale,
- (I) D'aider les savants de sa publicité, comme aussi de les aider pécuniairement dans l'édition de leurs œuvres.
- (J) D'encourager par tous les moyens en son pouvoir *les entreprises les plus utiles au progrès de la science*, de la civilisation scientifique et des œuvres destinées à élever le niveau moral et intellectuel de l'Humanité.

ARTICLE III. Le Comité Central de l'Alliance Scientifique Universelle, aura son siège à Montréal. Il est chargé d'organiser tous les territoires du nord du continent Américain de la Puissance du Canada et aussi les autres pays de l'Amérique Britannique du nord, les Bermudes, Terre-Neuve, l'Alaska, et en plus le Groenland et l'Islande, lesquels territoires seront sous son autorité administrative.